



**LE
PETIT
TERRIEN**

LE MAGAZINE DU LYCEE DE PETITE-TERRE

N° **8**
MAI 2021

LEPETITERRIEN.WORDPRESS.COM



Harçèlement
Sujet sensible... p. 7



LE PETIT TERRIEN

LE MAGAZINE DU LYCEE DE PETITE-TERRE



LE PETIT-TERRIEN EST AUSSI SUR LE WEB !

Retrouvez tous les articles du magazine à l'adresse suivante :

[HTTPS://LEPETITTERRIEN.WORDPRESS.COM/](https://LEPETITTERRIEN.WORDPRESS.COM/)



et sur facebook :  Le Petit-Terrien



ÉDITO

Pour ce huitième numéro du **Petit Terrien**, nous avons voulu mettre l'accent sur des sujets graves qui nous concernent tous. La violence à laquelle Mayotte doit actuellement faire face est sans précédent, et mettre des mots sur les maux peut éventuellement permettre de trouver une solution à cette situation devenue beaucoup trop pesante pour chacun d'entre nous, nous empêchant de nous concentrer sur l'essentiel. Venir au lycée la peur au ventre n'est pas acceptable et encore moins dans un département français. La solution ne peut être que collective et résider dans l'éducation à la bienveillance d'autrui et à l'apprentissage du vivre ensemble. Un vivre ensemble agréable qui passe évidemment par le respect de notre environnement. C'est ainsi que dans ce numéro nous abordons également la question écologique, l'action de nos élèves et plus particulièrement celle de nos éco-délégués et de leurs encadrants. Je vous laisse apprécier le travail des jeunes journalistes du **Petit Terrien** et les félicite pour leur professionnalisme, leur engagement et leur curiosité.

Grégoire NAKACHDJIAN
Professeur Documentaliste

SOMMAIRE

VIE DU LYCÉE **p.04**

LA CIMADE AU LYCÉE p.4

LES ÉLÈVES DE PETITE-TERRE
SOUS LA PRESSION DES VIOLENCES p.6

LE CYBER-HARCÈLEMENT,
UN SUJET SENSIBLE CHEZ LES ADOLESCENTS p.7

LE POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE
AU LYCÉE p.8

UN ÉCO-DÉLÉGUÉ, À QUOI ÇA SERT ? p.10

SOCIÉTÉ **p.12**

L'ENVIRONNEMENT DE PETITE-TERRE
EN QUESTION p.12

CULTURE **p.14**

UN DÉBAT LITTÉRAIRE EN CLASSE DE FRANÇAIS p.14

AKIRA, UNE VISION PESSIMISTE DU FUTUR p.16

JOËL ALESSANDRA RENCONTRE LES 205 & 207 p.18

La Cimade informe les lycéens

Le 30 octobre dernier, la Cimade (Communauté inter mouvement auprès des évacués) est intervenue au lycée de Petite-Terre. Leur objectif est de sensibiliser les lycéens en situation irrégulière pour les accompagner dans leur démarche administrative. A cette occasion, Solène DIA, chargée de projet régional à la Cimade nous a accordé une interview.



*Solène DIA,
chargée de
projet régional
à la Cimade*

Zoubeiri Saindou Chanfi :
Bonjour Solène DIA, qu'est-ce que c'est la Cimade ?

La Cimade est une association qui accompagne des personnes migrantes ou réfugiées pour leur demande d'accès au séjour ou d'accès à la nationalité. Nous recevons dans nos locaux des personnes de nationalités étrangères mais aussi des personnes de nationalité française qui souhaitent avoir des informations pour accompagner leur proches dans les démarches de régularisation.

Z.S.C : Depuis combien de temps cette association existe-elle à Mayotte ?

Elle existe depuis 2008 à Mayotte mais c'est une association qui a été créée en 1939 pendant la seconde guerre mondiale. A l'origine, la Cimade a été inventée pour venir en aide aux personnes évacuées de l'Alsace-Lorraine et qui fuyaient la guerre. Mais au fur-et-a-mesure les actions ont évolué. Dorénavant, la Cimade est axée sur l'accès au droit des personnes étrangères.

Z.S.C : Comment faites-vous pour accompagner ces personnes ?

Nous essayons de faire un peu de tout. D'abord il y a l'accompagnement juridique qui se traduit par des permanences où nous accueillons des personnes que nous accompagnons en fonction de leur situation. Certaines peuvent prétendre à un titre de séjour ou à la nationalité, certaines ne peuvent pas. Et puis nous faisons aussi beaucoup de sensibilisation, aux droits humains et aux droits des enfants. Nous faisons également des ateliers sociaux

linguistiques qui leur permette de devenir autonome, d'être à l'aise dans leur environnement et de connaître les codes sociaux, etc.

Nous avons beaucoup d'activités permettant de promouvoir le droit et surtout le vivre-ensemble.

Z.S.C : Pourquoi avez-vous décider d'intervenir au lycée de Petite Terre aujourd'hui ? Quels ont été vos objectifs ?

Nous intervenons dans de nombreux établissements scolaires, notamment les lycées, afin de sensibiliser à l'accès au droit. Beaucoup de jeunes à Mayotte se retrouvent à leurs 18 ans empêchés de continuer leurs études parce qu'ils n'ont pas de titre de séjour ou de nationalité française.

Notre but c'est d'éviter cette interruption de la poursuite des études. Donc nous attirons leur attention sur le fait qu'à leurs 18 ans ils puissent obtenir un titre de séjour et continuer leurs études. Parce qu'il y a beaucoup de jeunes qui sont brillants mais qui ne peuvent

pas continuer leurs études à cause de leur situation administrative, donc notre but c'est d'éviter ça.

Z.S.C : Pouvez-vous nous dire la raison pour laquelle beaucoup de jeunes étudiants se trouvent sans situation après leurs dix-huit ans ?

Il y a différents problèmes législatifs qui empêchent certaines personnes d'être en situation régulière. Il y a aussi les problèmes administratifs dont l'accès à la préfecture, certaines personnes ne vont pas pouvoir être reçues malgré de nombreuses sollicitations par mail.

Et cela génère des problèmes, parce que pendant ce temps, beaucoup de personnes sont expulsées sans pouvoir exercer leur droit et notamment de jeunes majeurs vivant à Mayotte depuis leur petite enfance.

Z.S.C : Avez-vous besoin de bénévoles ? Quelles sont les conditions ?

Nous recrutons toujours des bénévoles, notre but c'est de mener beaucoup d'actions sur tout le territoire donc plus il y aura de bénévoles plus on pourra sensibiliser la population en situation irrégulière.

Il n'y a pas du tout de conditions, ça veut dire qu'il suffit d'envoyer un e-mail à l'adresse **mayotte@lacimade.org** et dire que l'on souhaite être bénévole. Une fois le message reçu, nous convoquons la personne en lui expliquant le but, les statuts de l'association et si elle souhaite adhérer, s'impliquer, il ne faut pas hésiter !

Nos locaux se situent à Boboka (Mamoudzou) mais à l'heure actuelle nous ne pouvons pas recevoir de public à cause de la crise sanitaire, c'est pour ça que nous recevons par rendez-vous ou par mail.

Zoubeiri Saindou Chanfi



LES ÉLÈVES DE PETITE-TERRE SOUS LA PRESSION DES VIOLENCES

Entre le vendredi 22 et le dimanche 24 janvier, trois personnes, dont deux mineurs, ont trouvé la mort à Petite-Terre.



Zoubeiri Chanfi

L'ensemble de la population est depuis plongé dans l'angoisse et se sent plus que jamais abandonné. Ces violences ont entraîné une interruption d'une journée entière de cours le lundi 25 janvier à la suite d'un message qui a circulé sur les réseaux sociaux. Dans ce message, on peut entendre une personne qui menace de débarquer au lycée en bande organisée pour agresser des élèves. Cette information a suscité une forte inquiétude de la part de nos parents et également de la part des élèves.

Beaucoup d'entre nous s'interrogent quant au retour de la paix : très régulièrement, des élèves sont victimes de vols, d'agressions, de racket, que ce soit lorsqu'ils se rendent à l'école ou en rentrant à leur domicile. Malheureusement, certains élèves préfèrent ne pas porter plainte par crainte des éventuelles représailles des agresseurs. Certaines zones sont devenues inaccessibles car des bandes s'y réfugient pour attendre leur proie, ce qui oblige un grand nombre d'élèves à prendre des chemins plus longs pour pouvoir rentrer sains et saufs.

La violence quotidienne est un sujet devenu très sensible auprès d'énormément d'élèves, il suffit qu'ils entendent parler de quelque chose qui s'est déroulée en dehors du lycée pour voir leur journée chamboulée. En tant qu'élève, j'ai décidé d'interroger certains de mes camarades pour avoir leur ressenti face à ce fléau. Seul un élève de Première qui souhaite garder l'anonymat a accepté de répondre à mes questions.

ZCS : Que ressens-tu en sortant de chez toi pour venir au lycée ? Tu te sens en sécurité ?

ELV : Je ne me suis jamais senti en sécurité en venant au lycée. Dans le quartier où j'habite je croyais être un peu en sécurité, mais dans le contexte actuel je ne fais plus confiance à personne.

ZCS : As-tu déjà été victime de vol ?

ELV : Oui, quand j'étais au collège. Au lycée on ne m'a jamais volé, Dieu merci, mais si jamais ça m'arrivait au lycée, je n'hésiterais pas à partir voir le proviseur ou son adjoint pour dénoncer ces actes de délinquance car je sais qu'il y aura des conséquences.

ZCS : Que souhaiterais-tu que l'Etat mette en place pour que ces violences prennent fin et te sentir en sécurité ?

ELV : Je voudrais qu'ils enferment les criminels dans les prisons pour mineurs car la plupart d'entre eux le sont et il faut les former à des métiers professionnels. En espérant qu'au fil du temps ils prendront conscience de leurs actes délinquants. Mais tant qu'ils sont là, je ne cesserai de m'inquiéter car ils continueront malheureusement à nous massacrer ...

Saindou Zoubeiri Chanfi

LE CYBER-HARCÈLEMENT, SUJET SENSIBLE CHEZ LES ADOLESCENTS

De nos jours, Internet occupe une place importante dans la vie des adolescents. Près de 82% des 12-18 ans utilisent Instagram et TikTok, ce qui fait de ces derniers les mastodontes des réseaux sociaux, selon une étude réalisée par Diplomeo.



Toutefois, cet aspect des réseaux sociaux visant à partager, créer un contenu ou tout simplement à garder contact avec des proches, fait souvent l'objet d'harcèlement et plus précisément de cyber-harcèlement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes selon Diplomeo, cette année plus de 17% affirment avoir déjà été la cible de harcèlement sur Internet, un chiffre malheureusement en hausse cette année d'après l'étude. Derechef, les filles sont plus nombreuses à en être victimes.

D'incessantes agressions morales ont lieu via Internet, de l'exploitation des failles du droit à l'oubli, à l'usurpation de l'identité numérique d'une autre personne, en passant par le *revenge porn* (1) après des *sextos* (2) ou bien le *stalking* (3) et bien d'autres encore.

De plus, la *génération Z* (4) perçoit encore Internet comme une zone de non-droit, où elle peut faire ce qu'elle veut, même sans être anonymes. En outre, les technologies agissent comme désinhibiteur et un jeune qui n'oserait pas agresser un camarade dans la vraie vie peut être tenté de le faire sur Internet.

En tant qu'étudiant faisant partie de cette génération Z et également présent sur les réseaux sociaux, je suis allé à la rencontre d'élèves qui ont été ou sont des victimes du cyber-harcèlement, tout en préservant leur anonymat.

CHR : Dans quelle circonstance as-tu subi du cyber-harcèlement ?

Élève anonyme : *Tout a commencé par une rencontre sur Snapchat, avec un garçon avec lequel le feeling passait hyper bien, on discutait à longueur de journée, voire jusqu'à la fin de la nuit. Étant très proche de ce garçon, il y a eu des photos et des vidéos que j'ai partagées avec ce dernier, mais également des confessions de ma vie privée. Et c'est qu'après quelques jours que l'avènement de mon malheur a vu le jour, passant par du chantage qui pouvait causer la diffusion de toute image/vidéo ou bien des confessions me concernant.*

CHR : Es-tu concernée à cet instant ? Si non, comment as-tu pu échapper à ton bourreau ?

Élève anonyme : *Prise de peur, j'ai tout simplement décidé de bloquer cette personne sur tous les réseaux dès l'instant où j'ai pu remarquer le premier signe de persécution. Et depuis, je n'ai aucun signe de vie de cette personne et je suis soulagée à vrai dire, car je n'ai pas cédé à ses caprices.*

CHR : Quel serait ton conseil pour les personnes qui sont ou qui pourraient être victime de cyber-harcèlement ?

Élève anonyme : *Selon moi, beaucoup devraient mettre leurs comptes en privé afin d'éviter toute tentative de *stalking* (3).*

Pour sortir de cet engrenage, il existe un numéro vert national, Net Ecoute qui est le : 0800 200 000. Il propose des moyens techniques juridiques et psychologiques adaptés aux victimes de cyber harcèlement.

Si vous êtes victime de cyber-harcèlement, surtout parlez-en autour de vous car pour lutter contre le cyber harcèlement, il faut d'abord se rendre compte qu'on est une victime. Puis, trouver la force d'en parler et de se confier à ses proches.

Chahder ABDALLAH

1. **REVENGE PORN** : PARTAGE DE PHOTOS OU DE VIDÉOS INTIMES, D'UNE AUTRE PERSONNE, SANS SON CONSENTEMENT ET DANS LE BUT DE LA METTRE DANS L'EMBARRAS OU LA DÉTRESSE.
2. **SEXTO** : MESSAGE MULTIMÉDIA OU MINIMESSAGE À CARACTÈRE SEXUEL OU ÉROTIQUE.
3. **STALKING** : FORME DE HARCELEMENT NÉVROTIQUE QUI FAIT RÉFÉRENCE À UNE ATTENTION OBSESSIVE ET NON DÉSIRÉE ACCORDÉE À UN INDIVIDU OU À UN GROUPE DE PERSONNES.
4. **GÉNÉRATION Z** : GÉNÉRATION DES PERSONNES NÉES ENTRE 1997 ET 2010. ELLE EST DÉFINIE COMME UNE GÉNÉRATION NÉE ALORS QUE LE NUMÉRIQUE ÉTAIT DÉJÀ BIEN INSTALLÉ DANS LA SOCIÉTÉ.

“

Tout a commencé par une rencontre sur Snapchat avec un garçon avec lequel le feeling passait hyper bien, on discutait à longueur de journée ... ”

”

LE POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE DU LYCÉE



L'équipe de journalistes du Petit-Terrien a rencontré l'infirmier du lycée concernant les mesures sanitaires au sein de notre établissement.

par Rania Ahmed

Le Petit Terrien : Bonjour M. Nangis. Quelles sont les mesures mises en place pour limiter la propagation du virus dans l'établissement ?

Guillaume Nangis : Logiquement, les mesures appliquées dans l'enceinte du lycée sont les mêmes qu'ailleurs, à savoir, notamment, le respect des gestes barrières. Nous devrions désormais tous les connaître... Mais ce n'est malheureusement pas le cas !

LPT : Que faites-vous lorsque vous pensez qu'un élève a des symptômes ?

GN : Dès qu'un élève se présente ici avec des symptômes, je l'oriente systématiquement vers une pharmacie pour faire un test, c'est-à-dire que l'élève quitte l'établissement sur le champ. Si l'élève s'avère être positif au virus, il est isolé 10 jours et sa classe également durant 7 jours. Dans le cas contraire, l'élève regagne le lycée tout simplement avec pour justificatif le test négatif.

LPT : Recevez-vous beaucoup d'élèves ?

GN : Depuis le début de la crise, il y a tous les jours des élèves qui se présentent. Lors de périodes avec un taux d'incidence faible comme maintenant on ne reçoit que 3 à 4 élèves, toutefois lors des temps forts de l'épidémie cela pouvait aller jusqu'à une dizaine par jour.

LPT : Prévoyez-vous de mettre à disposition des tests pour les élèves ? Seront-ils obligatoires ?

GN : Ce sont des décisions qui sont prises par le bureau ministériel, cela ne dépend donc pas de l'établissement et encore moins du personnel du lycée. Toutefois, il y a eu la création d'une cellule spécialisée avec des infirmier(es) scolaires qui se déplacent dans des établissements dans lesquels on recense beaucoup de cas. Mais cela reste néanmoins une mesure ponctuelle qui ne sera sans doute pas maintenue sur une longue durée.

LPT : Quels conseils donneriez-vous aux élèves avant de venir au lycée ?

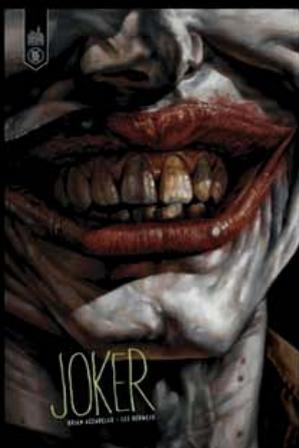
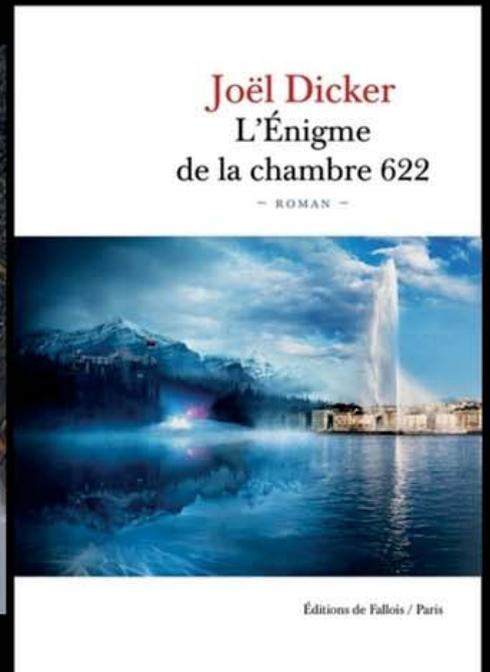
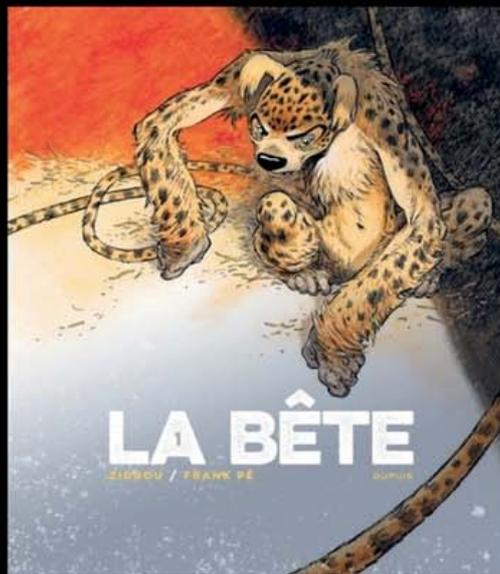
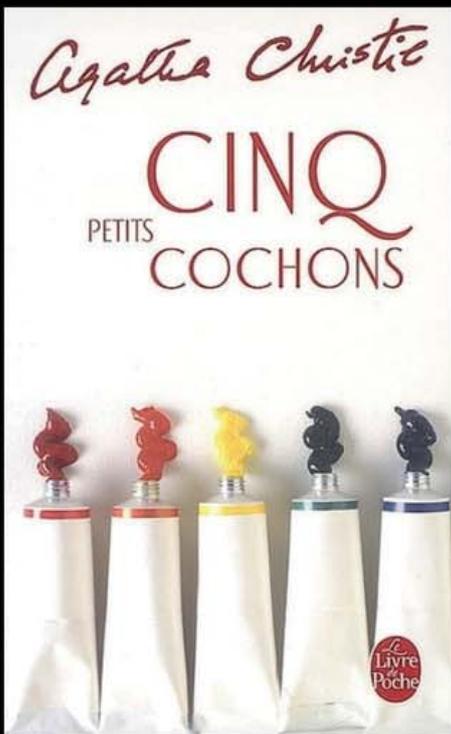
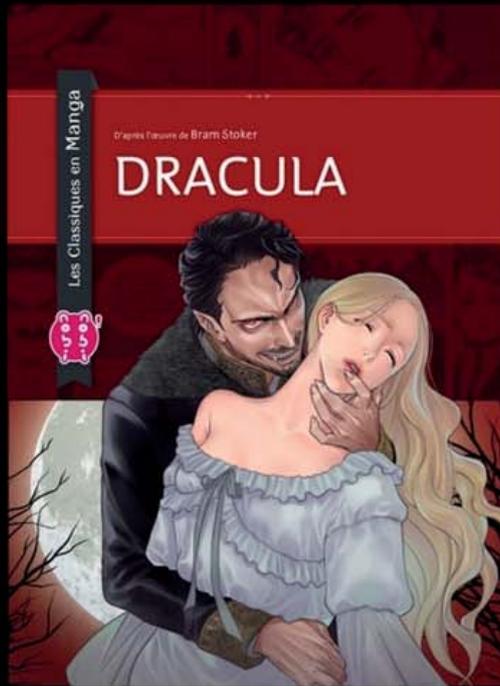
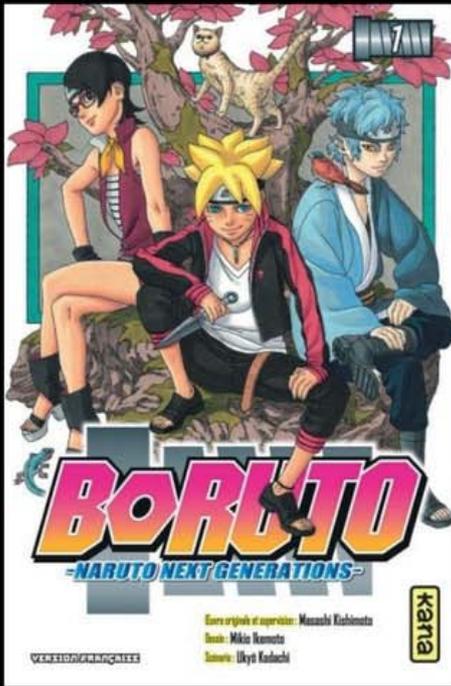
GN : La règle la plus importante est la responsabilité de chacun. Dès lors que vous pensez avoir été contaminé par le virus car vous présentez des symptômes, restez chez vous et faites un test. Ne prenez pas le risque de venir au lycée et surtout soyez rigoureux.



RAPPEL DES MESURES SANITAIRES :

- PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
- LAVAGE DES MAINS RÉGULIER
- DES DISTRIBUTEURS D'ALCOOL DANS CHAQUE SALLE MAIS ÉGALEMENT DANS DES LIEUX STRATÉGIQUES.
- SENS DE CIRCULATION IMPOSÉ, DÉJÀ DEPUIS LE PREMIER PROTOCOLE.
- LA DISTANCIATION PHYSIQUE ET SOCIALE.

Les nouveautés du CDI



... et bien d'autres encore !

UN ÉCO-DÉLÉGUÉ, À QUOI ÇA SERT ?

Un éco-délégué est un élève qui participe à la question de l'environnement auprès de ses camarades. Il suffit d'être volontaire, prêt à agir et à s'investir dans des projets durables. Le concept d'éco-délégué est tout récent.



QUELLES ACTIONS SONT MENÉES AU LYCÉE? ET DANS MA CLASSE ?

Par Rania Ahmed

- Des réunions entre éco-délégués et intervenants (CPE, associations, etc.) sont organisées afin de discuter et débattre de sujets multiples, comme le lagon, le tri-sélectif, l'importance de l'eau, etc.
- Des entretiens avec le proviseur, concernant par exemple, l'agrandissement du lycée qui se ferait en respectant cette démarche écologique, en incluant des murs végétaux par exemple.
- De courtes vidéos de sensibilisation à l'environnement qui mettent en scène des situations de la vie courante et les gestes à éviter. Ou encore les dangers et les conséquences de nos actes sur l'environnement et éventuellement des solutions qui permettraient de vivre dans un monde « meilleur » tout en préservant la nature dont les ressources ne sont pas illimitées.
- Des interventions des éco-délégués dans leur classe respective, de la sensibilisation auprès de leurs camarades et démonstrations des actions menées par le lycée. Ainsi que l'invitation à participer à des actions en faveur de l'environnement. De ce fait, agir d'abord à petite échelle au lycée et par la suite chez eux et/ou dans leur ville.

“Quelle différence entre écologie et environnement ?”

Le développement durable, C'est une idée qui voudrait que les sociétés humaines vivent et répondent à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Tandis que l'écologie est une idée qui vise à maintenir un équilibre entre l'homme et la nature qui l'entoure, tout en veillant à la protéger et la respecter. L'écologie désigne aussi l'étude de l'environnement, de la nature et de toutes les interactions qui s'y passent.

INTERVENTION DES ÉCO-DÉLÉGUÉS SUR LE TRI DES CARTONS DE LIVRES AU LYCÉE, CARTONS ÉVACUÉS PAR LE SIDEVAM

Saviez-vous qu'il y a des composteurs au lycée ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes. Il peut être réalisé en tas ou dans un composteur. Un composteur est une grande cuve dans laquelle nous jetons tous les déchets organiques, type coquille d'œuf, peau de fruits et légumes. Il faut donc faire le tri dans nos déchets entre plastiques, fer, métal, cuivre, verre. Le produit obtenu est le compost, il est l'équivalent de l'engrais utilisé par les agriculteurs -mais ici naturel. Il est effectivement très utile pour le jardinage, pour celui qui aurait la main verte.



Jimmy Caille - éco-délégué

Le portrait d'un éco-délégué de ma classe : Jimmy Caille

Comme Jimmy, vous pouvez vous aussi avoir le profil d'un bon éco-délégué: Jimmy est un élève de Terminale (en classe de T02) qui a voulu être éco-délégué de son plein gré. Afin de pouvoir participer à un projet de grande envergure et ainsi pouvoir sensibiliser ses camarades et sa famille à la question de l'environnement qui suscite tant de polémique sur l'avenir de notre île, Mayotte. Plus grand, il aimerait agir à une plus grande échelle : l'échelle mondiale. Par ailleurs, il est concerné, curieux et volontaire. Il met à profit son temps lors des différentes réunions. Il s'investit et donne son opinion sur la question afin de faire évoluer les choses.



"Saviez-vous qu'il y a des composteurs au lycée ?"



Installation de 3 composteurs dans le lycée en partenariat avec l'intercommunalité de Petite Terre. Le lycée a investi dans un broyeur de déchets verts.

PETITE-TERRE, L'ENVIRONNEMENT EN QUESTION

Il y a une très forte dégradation de l'environnement à Petite-Terre. Cela est dû à l'action humaine, car les déchets jetés ailleurs que dans des poubelles bloquent la circulation de l'eau et provoquent des inondations à la saison des pluies. De plus, l'eau dérive de son chemin naturel et emporte avec elle les déchets tout en descendant dans les mangroves et dans le milieu aquatique.



Par Mouhiyoudine ABDALLAH

La **GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ou section environnementale de l'intercommunalité de Petite Terre) veut mettre en place un « bétonnement » pour stopper les inondations.

Quant aux transports des déchets par les eaux de pluie, il sera mis en place une plantation d'arbustes qui retiendra la terre, le sable, et surtout les déchets. En espérant que la nature fasse son œuvre.

ZOOM SUR LA MANGROVE DE PETITE-TERRE

- Site classé RAMSAR (désignation d'une « zone humide d'importance internationale ») protégée par le Conservatoire du littoral et le conseil départemental.
- Zone humide assurant de nombreux services : Barrière protectrices, nurserie...
- Filtration des pollutions issues du bassin versant, stockage de carbone...

LE LAC DZIANI, JOYAU DE PETITE-TERRE

Le cratère de Petite-Terre fait 265 hectares, il comporte un site d'observation avifaune (oiseaux) et l'on peut y recenser 254 espèces végétales et plusieurs sites de pontes des tortues marines.

Le GEMAPI mène des actions de sensibilisation dans une démarche d'éco-exemplarité : elle intervient auprès des élèves afin de les accompagner dans leur démarche.

Plusieurs choses ont un impact sur la biodiversité. L'homme lui-même est un problème. Par exemple, construire des maisons en plein milieu des mangroves ou brûler des voitures sont autant de menaces pour l'environnement et ces actions diminuent la capacité de résistance des milieux naturels en augmentant le risque de catastrophes naturelles.

La santé de l'écosystème est ainsi affectée, la survie des arbres et des êtres vivants est menacée. La question environnementale est l'affaire de tous.

Prendre conscience de ses actes à chaque moment et surtout quand on doit jeter quelque chose doit devenir une priorité. Un simple emballage plastique abandonné par terre a des conséquences dramatiques sur l'environnement et notre santé.

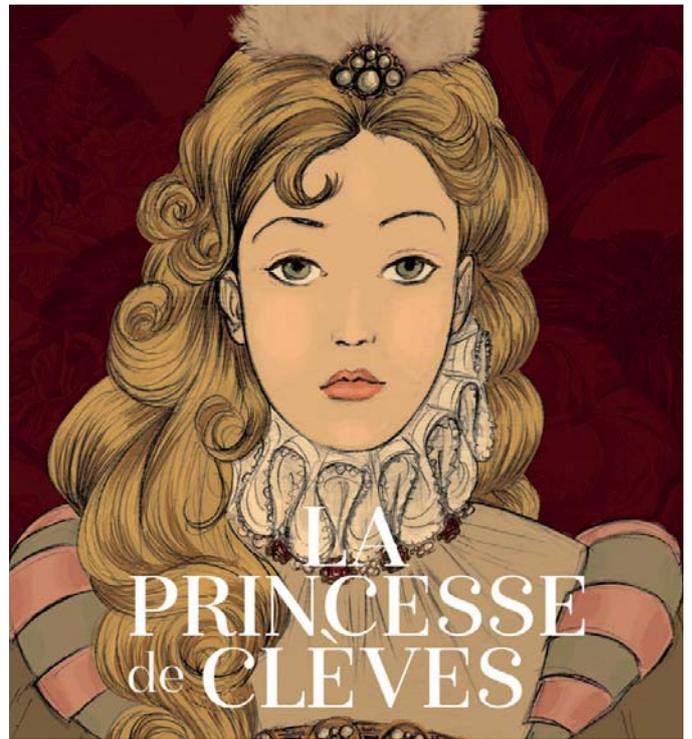
Nous pouvons éviter de transformer notre île en une décharge à ciel ouvert. C'est à nous de jouer !



“Nous pouvons éviter de transformer notre île en une décharge à ciel ouvert. C'est à nous de jouer !”



UN DÉBAT LITTÉRAIRE EN CLASSE DE FRANÇAIS



La professeure de français Madame Meyer a demandé à ses élèves de première si, d'après eux, la princesse de Clèves a bien fait d'avouer à son mari qu'elle aime un autre homme.

Par Elodie Madina SOLIGNAC

Madame Meyer s'est inspirée du débat littéraire lancé en 1678 par Donneau de Visé le fondateur du premier journal littéraire, le *Mercure galant*.

L'enquête de Donneau de Visé avait montré que les lecteurs étaient plutôt contre la scène où Madame de Clèves avoue à Monsieur de Clèves qu'elle aime un autre homme, ce qui n'est pas le cas des élèves de Madame Meyer.

VOICI L'AVIS DE CERTAINS ÉLÈVES :

« Cette splendide jeune femme avait-elle raison ? En réalité la véritable question est pourquoi ces hommes se permettent-ils d'apporter un jugement quelconque envers une femme ? Dans une époque où même l'auteure a dû se cacher : Madame de Clèves se doit d'être vu comme une femme exemplaire et courageuse, bravé l'interdit pour une lueur de liberté et d'indépendance, un grand pas pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Car je le rappelle, un homme qui trompe n'est jamais coupable, alors pourquoi une femme qui dit la vérité serait-elle prise pour cible ? Enfin, je note qu'il est très déplacé que des hommes qui demeurent très privilégiés dans cette société juge cette femme. »

Mouzaffar, 105

MARINA VLADY LA PRINCESSE DE CLÈVES FILM, 1961



« A l'époque je peux comprendre que c'était mal vu d'avouer à son mari qu'on aime un autre homme, mais de nos jours c'est tout à fait normal. La princesse de Clèves a quand même eu le courage de l'avouer ce qui fait un peu d'elle une personne exemplaire. Personne n'aimerait être dans une relation où il n'y a pas d'amour... »

Youness, 101

« La Princesse de Clèves raconte l'histoire d'une jeune femme à la beauté et à la vertu sans égales, qui, à la rencontre d'un « Dom Juan » doute de son amour envers son époux, le prince de Clèves. Sera-t-elle prête à salir son honneur et l'éducation que lui a forgée sa mère pour son amant ou restera-t-elle auprès de son mari malgré la tentation qui est plus qu'intense ? »

Nassima, 101

« La princesse de Clèves a bien fait d'avouer ses sentiments pour un autre à son mari car au XVII^e siècle cela était mal vu qu'une femme mariée en aime un autre, elle fait preuve de courage et d'honnêteté envers son mari. Elle a préféré être sincère envers lui que de rester dans un amour à sens unique. »

Moulaika, 101

« En vue du contexte, je comprends que ce genre d'aveu fait à son mari puisse choquer. Néanmoins je trouve que la Princesse de Clèves a bien fait d'avouer à son mari qu'elle en aime un autre parce que certes à cette époque-là, une se devait d'être obéissante et fidèle à son mari mais elle devait être aussi sincère envers lui ce qui est une preuve d'amour pour Monsieur de Clèves qui lui a toujours été sincère, aimant et irréprochable avec elle. »

Samra, 101

« Dans le contexte du XVII^e siècle, la femme a l'obligation d'être soumise à son mari même si le mari en question lui a été destiné pour des raisons d'honneur ou politique et non pas par consentement réel de la femme. Cette scène dans laquelle la Princesse de Clèves fait un aveu à son mari est effectivement invraisemblable dans ce cadre. Malgré cela, je trouve que Madame de Clèves démontre une telle virtuosité qui se doit d'être prise en compte. Elle avoue à son mari son amour pour un autre homme tout en lui restant soumise en lui demandant la permission de la laisser partir. »

Dalil, 101

« D'une part, le geste de la Princesse de Clèves est tout à fait admirable car la sincérité est importante dans une relation. Son mari méritait de connaître la vérité. Il est préférable pour le couple car ça évite au mari de vivre dans le mensonge et pour la femme de vivre dans le regret. D'autre part, au XVII^e siècle cela est plutôt mal vu car une femme devait fidélité à son mari. Ce geste nuit à sa réputation ainsi qu'à celle de son mari. »

Fania, 101

« Oui je pense que la Princesse de Clèves a bien fait d'avouer à son mari qu'elle aime un autre homme car d'une part Monsieur de Clèves n'a sans cesse essayer de comprendre les raisons du changement de son épouse. D'autre part, il est vrai que la femme doit obéir et être fidèle à son mari mais l'innocence de la conduite et intentions de Madame de Clèves font que cet aveu était la bonne chose à faire. Donc oui je pense qu'elle a bien fait d'avouer à son mari qu'elle en aime un autre. »

Jean, 101

« Dans l'aveu de la Princesse de Clèves ou elle admet désirer un autre homme que son mari peut être mal vu à l'époque. En effet, l'idéologie de la femme au XVII^e siècle est impensable de faire une telle chose encore moins de commettre l'adultère. Aujourd'hui, les gens sont plus ouverts d'esprit et comprennent qu'un homme ou une femme puisse aimer une autre personne. De plus, la Princesse de Clèves a été honnête envers son mari en lui disant la vérité parce que l'histoire aurait pu se dérouler autrement. Par exemple, Monsieur de Clèves aurait pu le savoir d'une autre façon et l'histoire aurait pu mal tourner. »

Zainabou, 101

AKIRA

UNE VISION PESSIMISTE DU FUTUR

AKIRA EST L'UN DES PREMIERS MANGAS AU SUCCÈS PLANÉTAIRE. IL EST PARU POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 1984 AU JAPON PUIS EN 1990 EN FRANCE. SON AUTEUR, KATSUHIRO ÔTOMO (大友 克洋), NÉ EN 1954, EST UN DESSINATEUR DE MANGA, SCÉNARISTE ET RÉALISATEUR DE FILMS D'ANIMATION JAPONAIS.

Akira c'est donc le nom de cette œuvre majeure dans le genre des mangas, qui est entrée dans la légende du fait de son succès immédiat d'une part et pour être resté au top des ventes au fil du temps. En effet, chacun de ses 13 tomes s'est vendu à environ 700 000 exemplaires !

La série Akira est composée de 13 tomes dont un dernier opus, qui est en fait une compilation de tous les tomes.

Le titre du premier tome qui ouvre la série, s'appelle L'autoroute, là où tout commence... En résumé, une bombe inconnue explose en plein centre du Japon en 1992, celle-ci provoque une troisième guerre mondiale. Trente-huit ans plus tard, la ville qui renaît de ses cendres est rebaptisée Neo Tokyo et se trouvera sous la coupe de motards qui feront régner la violence. S'en suivra l'enlèvement d'un chef de gang, Tetsuo, qui subira des expérimentations puis possèdera des pouvoirs étranges.

La suite se trouve dans les treize tomes de AKIRA, disponibles au CDI.

FAÏZA ABASSE





JOËL ALESSANDRA

À LA RENCONTRE DES 205 & 207

CULTURE

Dans le cadre du concours de bande dessinée, intitulé BD Z'îles, auquel le Lycée de Petite Terre a participé, l'auteur Joël Alessandra - né à Marseille, il est illustrateur, scénariste, bref un véritable dessinateur de bandes dessinées ! - s'est rendu dans notre établissement afin de rencontrer les élèves afin de parler de son travail et partager avec eux son amour du dessin. Le Petit Terrien en a profité pour lui poser quelques questions.

par Saindou Zoubeiri Chanfi

Le Petit Terrien : Bonjour M. Alessandra, comment avez-vous choisi de faire ce métier ?

Joël Alessandra : Ce n'est pas vraiment un choix parce que le dessin s'est imposé à moi depuis tout petit. Quand on me posait la question du métier que je voulais faire plus tard, je ne disais pas "pilote de chasse". Je voulais dessiner, je ne savais pas exactement vers quel métier j'allais m'orienter mais je savais que ce serait dans le domaine du dessin. Et puis j'ai fait une école d'arts appliqués à Paris qui prépare à être architecte d'intérieur, mais au final, je n'ai jamais fait ce métier, je n'ai jamais été architecte d'intérieur. Plus tard, je suis allé en Afrique pour travailler dans un institut français et là j'ai commencé à faire des affiches en essayant de toujours insérer un petit peu de bande dessinée, un petit peu de personnages. C'est ainsi que j'ai mis le pied à l'étrier... Ensuite, je suis allé vivre en Italie, c'est là où j'ai vraiment commencé la bande dessinée.

LPT : Quand avez-vous sorti votre premier livre ?

JA : Mon premier livre date de 2006. Depuis, j'ai dû en faire une vingtaine, sans compter les histoires dans les magazines.

LPT : Est-ce qu'il y a quelque chose en particulier qui vous donne envie de continuer ?

JA : Bien sûr, depuis que je suis parti en Afrique mon idée est de faire des carnets de voyages sous forme de reportages historiques. Pour raconter une histoire, la bande-dessinée est un format idéal. Moi je ne suis pas photographe, ni réalisateur, pour moi le dessin c'est naturel, c'est mon écriture naturelle. Je préfère dessiner plutôt qu'écrire, mais ça ne veut pas dire que je n'écris pas. J'écris souvent des scénarii mais le dessin, c'est mon écriture à moi, c'est ma manière de m'exprimer et de raconter des choses.

LPT : Si vous deviez donner un conseil à un jeune passionné par le dessin... ?

JA : Je ne crois pas que le talent existe mais je crois à une envie profonde et cela a été le cas pour moi. Je dessinais beaucoup, sans arrêt, je copiais des héros de Marvel, puis j'ai commencé à copier la nature, à copier l'architecture, à copier ce que je voyais autour de moi. J'ai toujours travaillé énormément. Ne jamais arrêter de dessiner, c'est vraiment le conseil que je donnerais !



LPT : Le dessin peut-il suffire pour gagner sa vie ?

JA : Bien sûr que oui ! C'est grâce à ça que je mange et c'est mon métier. Après, il faut savoir qu'il y a des auteurs qui ne gagnent pas grand-chose, c'est un milieu qui est très concurrentiel et qui est très difficile d'accès. On est à peu près 2 500 auteurs de bandes dessinées, donc ce n'est pas beaucoup pour une profession mais il y a plus de 5 000 nouveautés tous les ans donc c'est colossal !



JOËL ALESSANDRA EST REMERCIÉ DE SA VISITE PAR UNE DANSE TRADITIONNELLE.



**Vous avez entre 16 et 18 ans ?
Sans école, ni formation, ni emploi ?**

À chacun sa solution, trouvez la vôtre,
appelez le **0 800 122 500**

1

**UN PROFESSIONNEL
EN LIGNE, QUI VOUS ÉCOUTE
ET VOUS ORIENTE**



2

**UN RENDEZ-VOUS POUR
CONSTRUIRE LA SUITE
AVEC VOUS**



3

DES SOLUTIONS CONCRÈTES :

- formations ;
- apprentissage ;
- dispositif d'insertion professionnelle ;
- service civique ;
- volontariat...



4

**UN SUIVI PERMANENT
ET PERSONNALISÉ**



1jeune1solution.gouv.fr

